

## CONTACTS

Délégation  
Académique à  
l'Action Culturelle  
(D.A.A.C.)

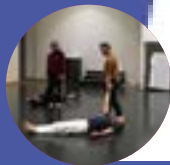
3, bd de Lesseps  
78017 Versailles cedex  
Tel : 01 30 83 45 61  
[ce.daac@ac-versailles.fr](mailto:ce.daac@ac-versailles.fr)

[LIEN : Rubrique  
« action culturelle »  
du site académique](#)

[S'inscrire à la  
newsletter](#)

[Se désabonner](#)

Formation à la danse: un langage, des écritures au TPE de Bezons



Formation à la découverte des métiers d'art au musée du Louvre

### LÉTTRE DE MME LA RECTRICE

Les établissements sont invités à **recenser dans ADAGE** l'ensemble des actions menées en EAC en 2019-2020. Pour les accompagner dans ces démarches de nombreuses formations sont organisées à destination des professeurs référents culture.

[En savoir +](#)

### OPEN AGENDA DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Un [open agenda](#) de l'éducation artistique et culturelle figure désormais parmi les ressources d'ADAGE. Il est **accessible en lecture et écriture à l'ensemble des acteurs de l'éducation artistique et culturelle** (structures partenaires, établissements scolaires...). Doivent y figurer l'ensemble des actualités relatives à l'éducation artistique et culturelle (ateliers, rencontres, appels à projets...). La DAAC est modératrice de l'open agenda.

### Actualités EAC

### APPEL À CANDIDATURE

L'académie de Versailles missionne un professeur relais auprès de l'association [SICUBE](#).

Vous trouverez les fiches de postes et les modalités de candidature en suivant ce lien :

[En savoir +](#)

## EDITO

Chers collègues, chers partenaires,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2020 ! Qu'elle soit riche de projets d'éducation artistique et culturelle avec vous et pour les élèves. Souhaitons pour eux le plaisir du collectif, l'expérience sensible et l'audace du geste créatif.

Nous nous engageons auprès de vous pour réaffirmer l'éducation artistique et culturelle comme moyen d'équité sociale et de réussite scolaire. Avec nos partenaires culturels, plus de mille projets sont financés et accompagnés cette année pour presque 100 000 élèves par notre académie.

La volonté interministérielle de généralisation de l'éducation artistique et culturelle nous amène en cette rentrée 2020 à relever encore de nouveaux défis : la mise en œuvre d'un plan pour l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, une attention particulière pour les enseignements artistiques en lycée, l'Ecole inclusive et les cités éducatives, le renforcement du réseau EAC dans le premier degré et le développement de projets pédagogiques innovants tels que PEGASE (Programme Expérimental de Généralisation des Arts à l'Ecole).

L'éducation artistique et culturelle ouvre l'Ecole sur l'Autre, qu'il soit établissement culturel, collectivité, artiste, œuvre... gageons que ces politiques d'EAC, par nature partenariales et territoriales, contribuent à créer une communauté d'acteurs engagés auprès des élèves pour un égal accès aux arts et à la culture.

Entretenir la faculté de l'étonnement, développer les pouvoirs de l'imagination, stimuler le regard critique, autant d'objectifs qui nous animent avec vous pour commencer l'année 2020 sous le signe de l'éducation artistique et culturelle.

Marianne Calvayrac, Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et son équipe